SATURARGUES

Satu'Actu

ÉDITION SPÉCIALE FINANCES

Budget primitif 2026 – Commune de Saturargues



Jean Paul BOSCH
2ème adjoint
délégué aux finances

Nous vous présentons le budget communal 2026.
Comme annoncé pendant la campagne électorale, il n'y a pas d'investissements imposants et notre attention se porte sur le fonctionnement.
La section investissement malgré ses 2 031 545 € est faussée par les 1 500 000 € placés sur des comptes à terme dont les intérêts alimentent le fonctionnement.
Notre marge de manœuvre se trouve donc réduite, surtout qu'il n'y a plus de possibilité de recours à l'emprunt.
La section fonctionnement est bien en équilibre à 1 140 106 € mais en puisant dans le report d'épargne fait les années précédentes, alors que celles-ci devaient alimenter la section investissement au minimum du montant des annuités de la **dette qui est de 1 318 000 €.**
Nous faisons un travail de **limitation des dépenses et de sobriété énergétique** en restant extrêmement vigilants sur la consommation électrique de la salle Michel Galabru qui a explosée ces dernières années. Enfin, nous allons acquérir, dans les prochains jours, un véhicule électrique dédié aux services techniques.
Nous maintenons notre aide aux associations en augmentant leurs subventions, car elles font vivre notre village. Nous travaillons également sur de nouvelles recettes pour les années à venir.

Le budget en un coup d'œil

Fonctionnement :
1 140 106 €

Investissement :
2 031 545 €

Qu'est-ce qu'un budget primitif ?

Le budget primitif est le budget prévisionnel voté chaque année par le Conseil municipal.
Il autorise les dépenses et anticipe les recettes de la commune.
Il constitue la feuille de route financière qui guide l'action municipale pour l'année.

3 enjeux majeurs en 2026

SIVOM :
une hausse à surveiller

Fortage carrière LRM :
une recette en baisse

Énergie :
investir pour économiser

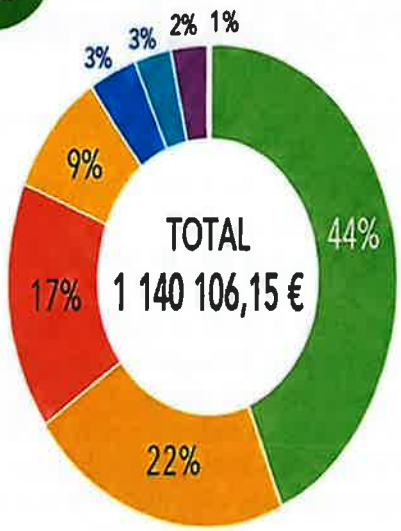
ÉDITION SPÉCIALE FINANCES

Les recettes et dépenses de fonctionnement

Le fonctionnement correspond à l'argent utilisé pour faire tourner la commune et assurer les services du quotidien aux habitants.

D'où viennent les recettes ?

(en euros)



Impôts et taxes	503 700 €
Excédent reporté 2025	253 297 €
Produits de services et atténuations	197 599 €
Dotations et participations de l'État	98 325 €
Revenus des immeubles	36 200 €
Produits financiers (CAT)	26 000 €
Produits spécifiques	21 109 €

Les impôts et taxes constituent la première ressource de la commune

44%

des recettes de fonctionnement

Où vont les dépenses ?

(en euros)



1. Services à la population et partenariats

403 011 €

écoles, crèche, garderie, incendie et autres participations

2. Personnel communal

268 800 €

salaires et charges sociales

3. Services du quotidien

181 007 €

eau, électricité, entretien, assurances, téléphone...

4. Vie locale et gouvernance

85 100 €

élus, CCAS et soutien aux associations

5. Dette, provisions et ajustements

202 188 €

intérêts, provisions et écritures d'équilibre

À retenir

- Le fonctionnement finance les services du quotidien.
- Les impôts et taxes constituent la première ressource de la commune.
- Les services à la population et les partenariats représentent le premier poste de dépenses.
- Maîtriser ces dépenses est indispensable pour préserver l'équilibre budgétaire.

Zoom sur les recettes de portage carrière LRM

En 2026, les recettes de portage carrière LRM sont budgétées à 165 000 €, contre 216 603 € en 2025. La commune ne percevra plus environ 55 000 € de redevance d'occupation du domaine public suite à la vente des terrains de la carrière LRM.

Point de vigilance

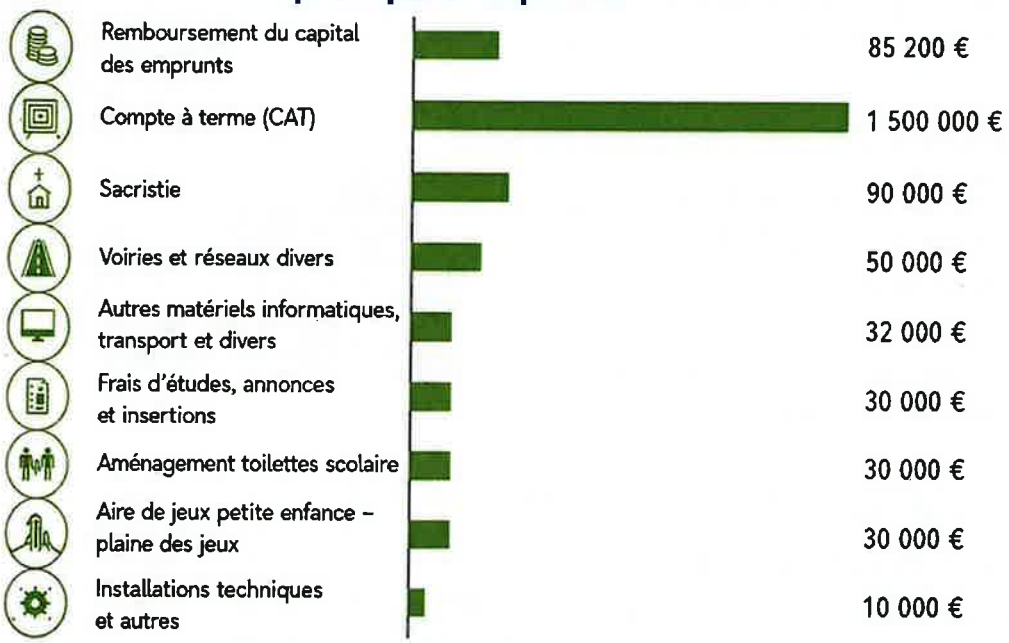
ÉDITION SPÉCIALE FINANCES

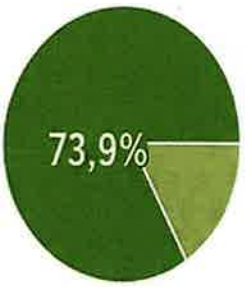
Le budget d'investissement

Le budget d'investissement finance les équipements durables, les aménagements et les projets qui construisent l'avenir du village.

Total investissement : 2 031 545 €

Les principales dépenses





Le compte à terme représente 73,9 % du budget d'investissement que nous possédons en placement.

Comment l'investissement est financé

Excédent d'investissement reporté des années antérieures
1 885 229 €

Taxes d'aménagement et FCTVA
78 600 €

Subventions à obtenir
54 250 €

Amortissements
9 710 €

Attribution de compensation
3 756 €

Ce qu'il faut comprendre

- L'investissement sert à améliorer durablement le patrimoine communal.
- Une grande partie du financement provient de l'excédent reporté.
- Le compte à terme sécurise une partie de la trésorerie.
- La commune reste attentive à l'équilibre global de ses projets.

Des projets concrets pour le village

École
Aménagement des toilettes scolaires pour le confort des enfants.

Voirie
Entretien et amélioration des voiries et réseaux pour plus de sécurité.

Petite enfance
Création d'une aire de jeux à la plaine des jeux pour les plus petits.

ÉDITION SPÉCIALE FINANCES

Nos points de vigilance et notre cap

1 SIVOM : une hausse qui appelle une vigilance forte



- Participation SIVOM (écoles) : **210 000 €** au budget 2026
- Charge SIVOM et crèches : **254 229 €** en 2025, contre **118 648 €** en 2021
- Soit **+135 581 € en 5 ans**

Cette tendance à la hausse doit être revue en partenariat avec le SIVOM, car elle pèse lourdement sur les finances communales.

2 Carrière LRM : une ressource en recul



- Carrière LRM 2026 : **165 000 €**
- Carrière LRM 2025 : **216 603 €**
- Perte d'environ 55 000 € de redevance d'occupation du domaine public

La vente des terrains de la carrière LRM réduit une ressource récurrente pour la commune.

3 Éclairage LED : dépenser aujourd'hui pour économiser demain

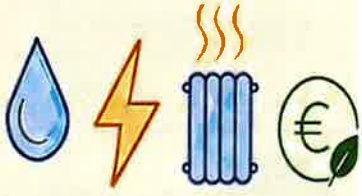


- Gestion du réseau électrique (SIERNEM) : **36 000 €** au budget 2026
- Contre **21 518 €** en 2024

2024 **21 518 €** → 2026 **36 000 €**

Cette hausse est liée au passage à l'éclairage LED.
Cet investissement sera rapidement compensé par une baisse durable de la consommation d'énergie et des besoins d'entretien.

4 Pourquoi agir sur l'énergie ?



L'eau, l'électricité, le chauffage et les charges de fonctionnement associées font partie des charges générales de la commune (181 007 €).
Réduire la consommation d'énergie permet de contenir les dépenses, de protéger les finances publiques et de préserver des ressources pour d'autres priorités municipales.

En résumé

- **Préserver les services utiles au quotidien**
- **Surveiller les dépenses structurelles**
- **Investir dans les économies d'énergie**

La gestion rigoureuse de nos finances aujourd'hui garantit l'avenir de notre commune et la qualité de vie de tous les Saturarguoises et Saturargurois.